



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC PARIS BAC 2 BOULEVARD RASPAIL 75007 PARIS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Mme DE LA FOREST DIVONNE DIANE , gérant de la société EURL A.D.O. (EN FORMATION) , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 232 BOULEVARD SAINT GERMAIN 75007 PARIS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	5 RUE COGNACQ JAY 75007 PARIS
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

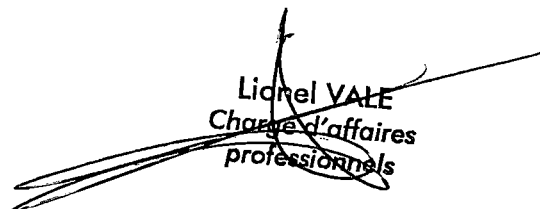
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 avril 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06


Lionel VALLÉ
Chargé d'affaires
professionnels

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Succursale BAC

2 Boulevard Raspail

75007 PARIS

Tél. 0 820 010 041 - Fax 01 44 39 34 23

